30e ANNEE N° 2423 PARAIT LE SAMEDI 28 FÉVRIER 1914

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite 25, SISTERON
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M. PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....0 20
Commerciales (la ligne).....0.15
Réclames (la ligne).....0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

L'Etat sanitaire de l'Armée

Les amateurs de discussions sensationnelles comptaient beaucoup sur la séance de lundi, que la Chambre devait consacrer à la fin du débat sur l'état sanitaire de l'armée.

Ils ont été déçus.

Les choses se sont passées dans le plus grand calme.

Les plus désappointés ont été les adversaires du gouvernement, qui le voyaient déjà succombant sous d'irrésistibles interventions de remplaçants en mal de portefeuille.

Le ministre de la Guerre, auquel la presse d'opposition prêtait depuis vendredi les plus étonnants desseins, a tenu, nous sommes heureux de le souligner, le langage de fermeté et de bon sens, qui seul était de mise dans de pareilles conjonctures.

Il a reconnu l'état défectueux de l'hygiène dans l'armée, tout en remettant au point les exagérations pessimistes qui avaient jeté l'angoisse dans le pays.

Sur les bancs de la Droite et de la Demi-Droite, on aurait préféré, soit qu'il déclarât que tout était pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles, soit qu'il rejetât violemment la responsabilité de la situation sur le précédent Cabinet.

M. Doumergue a eu la loyauté de ne pas chercher à nier la vérité et la correction de dédaigner une querelle facile. Mais il s'est surtout montré bien inspiré en ne remettant pas en cause la durée même du service militaire, c'est-à-dire en n'amorçant pas un nouveau et pénible débat sur la loi de trois ans.

C'était là le danger. Les intransigeants trois annistes avaient soigneusement fourbi leurs armes. Peine inutile.

Toutefois, il serait inexact de dire qu'il n'a pas été question du tout de la durée du service. Mais c'est M. Painlevé, qui fut, on le sait, ardent partisan des trente mois, qui a traité cette question avec une persuasive bonne foi.

« Il ressort des explications du ministre, a-t-il dit en substance, et de celle des orateurs qui l'ont précédé que la source des difficultés que traverse notre armée ne doit pas être cherchée dans la durée du service militaire, dans la question du service de trois ans, pas plus que dans l'amendement Daniel Vincent.

Toutes les phrases relatives à la durée du service militaire et à une modification possible de la durée n'ont rien à voir dans ce débat ; c'est une diversion à laquelle nous ne nous prêterons pas.

Ce sont les conditions dans lesquelles s'est faite l'incorporation à vingt ans qui, seules sont actuellement en cause. Si les statistiques devaient prouver que l'incorporation à vingt ans est dangereuse, la conclusion à en tirer serait grave ; mais ce n'est pas cette conclusion qu'elles montrent ; elles prouvent, au contraire, que la morbidité et la mortalité des jeunes gens de vingt ans et de vingt-et un ans est la même ; cette morbidité et cette mortalité, aggravées cette année, tiennent à l'entassement de 450 000 hommes dans des casernements insuffisants.

« Or, ceux qui ont défendu comme moi l'incorporation à vingt ans ont toujours pensé qu'elle devait s'accompagner d'une période transitoire, et c'est l'imprudente brutalité avec laquelle on a appliqué l'incorporation à vingt ans qui est cause de tout le mal. Les vrais responsables sont ceux qui n'ont voulu écouter aucun conseil et qui, après avoir dénoncé le péril qu'ils attribuaient à l'incorporation à vingt ans, l'ont acceptée et appliquée brutalement. »

Et la Chambre a été convaincue...

Un point délicat restait à résoudre. Deux demandes de commission d'enquête avaient été formulées : l'une émanait de MM. Augagneur, Girod et Lachaud et était ainsi formulée : « La Chambre décide la nomination d'une commission d'enquête chargée d'établir l'état sanitaire actuel ainsi que les causes de la morbidité et de la mortalité dans l'armée. »

L'autre, présentée par M. Abel Ferry, était la suivante : « La Chambre confiante dans le gouvernement pour prendre toutes les mesures destinées à protéger la santé des soldats, charge la commission d'hygiène de la Chambre de procéder, d'accord avec le gouvernement, à une nouvelle enquête sur les moyens propres à améliorer les conditions matérielles d'existence et d'hygiène de l'armée. »

Si le gouvernement avait eu la naïveté d'obéir aux suggestions de l'opposition, il aurait répondu d'un air panachard qu'il n'acceptait aucune commission d'enquête, que la seule commission autorisée, c'était lui.

En parlant ainsi, il eût heurté la majorité républicaine de la Chambre. Celle ci estimait, en effet, que le mal dénoncé n'étant point malheureusement une invention misérable, il était indiqué que des hommes particulièrement compétents fussent chargés d'en étudier méticuleusement et activement le remède.

C'est pourquoi le Président du Conseil a été chaleureusement applaudi, lorsqu'il a déclaré le gouvernement prêt non seulement à accepter la nomination d'une commission d'enquête, mais à collaborer loyalement avec elle.

Vous vous diminuez, a crié la Droite !

Ce n'est jamais quand il s'affirmera modeste, patriote et humain, en même temps que déférent à l'égard des élus de la nation qu'un gouvernement républicain se diminuera aux yeux de la démocratie.

J. R.

Nous lisons dans *Le Charivari* :

Leur Silence est d'Or

Comme M. Poincaré, nous nous proposons de faire notre tour de France et d'excursionner dans tous nos départements autour de l'éloquence de nos parlementaires.

Tout électeur et contribuable aura ainsi la joie de savoir exactement à combien lui reviennent les services, les discours ou les interruptions de son député.

Cette documentation, puisée dans le *Répertoire du Journal Officiel*, est d'autant plus intéressante qu'elle ne peut être suspectée de partialité.

Tous les départements seront ainsi visités par ordre alphabétique.

4e TRIMESTRE

BASSES ALPES

M. L. **ANDRIEUX** Avocat. — n'a rien présenté du tout — parle (*790 l.*) sur la Représentation proportionnelle (*6 novembre*, p. 3310 à 11, 12, 13) dont la disposition a été votée par *302* contre *117* ; — prend part (22 l.) à la discussion du projet ayant pour objet une émission de rentes 3 p. 100 pour les dépenses militaires du Maroc (*2 décembre*, p. 3704); — interrompt (6 l.) la discussion de l'interpellation sur la défense de l'école laïque (*24 novembre*, p. 3554) — interrompt (33 l.) la discussion du projet de résolution invitant le gouvernement à demander instamment au Sénat de hâter la discussion de la réforme électorale (*18 décembre*, p 3893 95 et 97) *L'intervention à la tribune de M. Andrieux est revenue à 75 francs environ la minute.*

M. **HONNORAT**, Fonctionnaire. — présente, le *4 novembre*, une proposition de loi sur la modification de la loi du 20 juillet 1895 sur les caisses d'épargne (*1 colonne* dans les *Annexes*, n° 3154 p. 41 à 42 du 30 nov.) — dépose et retire un amendement sur le mode de nomination de la commission du budget (*7 novembre* p. 3264 à 65) (42 l.) — *L'intervention à la tribune de M. Honnorat est revenue à 1.875 francs la minute ; sa proposition écrite, d'une étendue d'une colonne dans l'*Officiel, *coûtait 22 francs environ.*

M. **REINACH** (J.) Publiciste. — n'a rien présenté du tout — prend part (917 l.) à la discussion sur la limitation du nombre des débits de boissons (*20 novembre*, p. 3478 à 83, 3527) — discute (304 l.) l'interpellation sur l'application de la loi de 3 ans (*11 déc.* — prend part (4 l.) au réglement de l'ordre du jour (*4 novembre*, p. 3209). *L'intervention à la tribune de M. J. Reinach est revenue à 52 francs environ la minute.*

M. **Perchot**, sénateur, ayant été remplacé par M. **Fr. DELONCLE**, voici les travaux de ce dernier : n'a rien présenté du tout — interrompt (14 lignes) la discussion de la question posée par M. BOUISSON au sous-secrétaire de la marine marchande et relative à l'embarquement des indigènes sur les navires de la marine marchande (24 novembre, p. 3547, 48 et 49) ; parle sur son interpellation relative à l'opportunité de rétablir des relations diplomatiques avec le Saint Siège (4 novembre, p. 3213 à 14) (88 l.). *L'intervention à la tribune de M. Fr. Deloncle est revenue à 625 francs environ la minute.*

M. **JOLY**, assureur, **n'a rien présenté du tout — n'a pris part à aucune discussion — a touché à titre d'indemnité parlementaire 3.750 francs.**

(Suivent d'autres départements).

Le Régime des Caisses d'Epargne

Peu d'institutions sont aussi connues et possèdent autant la faveur du public que les Caisses d'épargne, nulle part plus qu'en France le terrain ne fut favorable à leur développement. Le Français est proverbialement économe. Sou par sou, il a constitué un trésor que tous les pays convoitent. Il est donc naturel que le projet de loi préparé par les ministres des finances et du travail soit commenté dans tout le pays, d'autant plus qu'il risque de modifier l'orientation de cette institution.

Sans analyser en détail le mécanisme des caisses et sans décortiquer minutieusement la question, nous allons essayer, après un historique succinct, de montrer l'état actuel des caisses, les projets présentés et les nombreuses critiques qui lui sont opposées.

© VILLE DE SISTERON

Vers 1818, un philanthrope, Benjamin Delessert, frappé des difficultés qu'avaient les gens de modestes conditions pour faire emploi de leur épargne, imagina une forme nouvelle de placement.

On était alors en une période économiquement favorable ; le travail était abondant ; le goût de l'économie très répandu. Le seul mode de placement possible consistait en achats d'immeubles : dès qu'il s'en trouvait à vendre, une foule de concurrents accouraient, plus le morceau était restreint, plus ils étaient légion. Cela suffisait quelquefois à satisfaire les villageois, mais les gens de la ville se lamentaient, ne connaissant aucun moyen de placer leur argent.

Il y avait bien la rente française, mais on n'en vendait que par titre de 50 francs de rente, ce qui était trop lourd ; en dehors de cela, il y avait quelques emprunts de villes, les actions de la Banque de France et celles des canaux ; mais toutes ces valeurs étaient d'un prix élevé et à peu près inconnues au public.

Aussi lorsque Delessert et ses amis firent savoir qu'ils recevraient en dépôt jusqu'aux sommes les plus faibles, qu'ils les emploieraient en achat de titres et de rentes et qu'ils tiendraient leurs fonds à la disposition des déposants, ils eurent bientôt plus d'argent qu'ils ne l'avaient jamais espéré.

La France, qui déjà à cette époque tirait les marrons du feu pour ses voisins et ne bénéficiait de ses innovations que longtemps après leur mise en pratique, fut une des dernières à bénéficier de cette création. L'idée fit une rapide fortune à Hambourg où les premiers guichets de caisses d'épargne furent ouverts ; l'Angleterre, la Suisse et maints pays l'appliquèrent immédiatement. Ce ne fut que vers 1820, qu'entraînés par l'exemple des résultats obtenus, nous organisâmes enfin nos premières caisses, et seulement une quinzaine d'années plus tard que nous nous décidâmes à les gratifier d'un statut.

Les débuts furent pénibles. Obligés de servir un intérêt et privées de tous moyens de fructification, elles durent s'adresser à l'Etat.

L'ordonnance de 1829 fixa à 2,000 francs le maximum du versement, et à 4 o/o l'intérêt ; elle organisa la défense des caisses contre les retraits en temps de crise.

La loi de 1885 releva le maximum à 3,000 francs. Elle autorisa les caisses à verser leurs fonds de dépôt au Trésor et en confia l'administration à la caisse des dépôts et consignations.

Deux lois successives vinrent, en 1845 et 1851, reprendre partie de ce que la loi de 1835 avait concédé.

Nous arrivons à 1848, année où les déposants se ruèrent sur les guichets pour se faire rembourser. Les caisses se trouvèrent dans l'impossibilité de répondre à toutes les exigences et une atmosphère de défaveur et même d'hostilité les obligea à liquider leur situation. Elles durent consolider en rentes tous les fonds dont elles disposaient et s'en servir pour rembourser leurs déposants.

Inquiet, l'Etat, pour réduire une clientèle encombrante, ramena le versement individuel à 1,000 francs. Dès lors, les caisses se virent abaissées au rôle de pourvoyeuses de la rente d'Etat.

En 1881, une loi releva à 2,000 frs le maximum, moins de quinze ans après, on le ramena à 1,500. Aujourd'hui, pour continuer ce jeu de raquettes, on propose de relever le maximum du versement. Cette proposition a des ennemis et des défenseurs éloquents ; nous examinerons les arguments des uns et des autres.

Ce qui apparaît nettement, c'est que l'étroite dépendance de l'Etat fut plutôt préjudiciable aux caisses d'épargne ; il tira de son pouvoir grand profit ; il mit la main sur les bénéfices de la caisse des dépôts et les comprit dans l'évaluation des recettes budgétaires, comme Napoléon avait confisqué les fonds de la caisse des Invalides de la marine pour maintenir le cours de la rente.

On peut donc dire que pour une grande part, les caisses ont été détournées de leur véritable but.

R. D.

ECHOS & NOUVELLES

Les restes de Colomb

On parle de transporter les restes de Christophe Colomb à l'exposition de Panama.

Colomb mourut en 1506 et fut enterré à Valladolid. Puis on le transporta à Séville. En 1536, on exhumait son corps, et on lui faisait traverser l'Atlantique pour l'inhumer dans la cathédrale de Saint Domingue. Pendant deux cent cinquante ans, il y demeura en paix ; mais, en 1795, une partie de l'île fut cédée à la France, et il fut décidé que Colomb ne put dormir qu'en terre espagnole. On transporta donc à Cuba le cercueil que l'on déposa dans la cathédrale de Santiago. Enfin, lorsque Cuba eut été cédée aux Etats-Unis, Colomb dut être transféré en Espagne, et actuellement ce qui reste de lui repose à la cathédrale de Séville.

L'Elixir de longue vie

Ne cherchez pas : c'est l'ail ! Un savant saxon vient de découvrir que la meilleure recette pour vivre vieux, c'est de manger de l'ail, beaucoup d'ail.

Si nous en croyons le docteur Gundrum, on devrait servir sur toutes les tables, à tous les repas, une « tscheschnakova tschorba », ou, si vous préférez, une soupe à l'ail.

D'après le docteur allemand, c'est à l'ail qu'ils consomment, plus encore qu'au lait caillé, que les Bulgares doivent leur longévité extraordinaire.

Avis aux amateurs d'aïoli.

Escargots au lait

Dans un village près de Dijon, on nourrit les escargots avec du pain trempé dans du lait, en guise de biberon.

Cette nourriture, qu'ils apprécient fort, les rend gras et gros à souhait.

Comme d'ailleurs, rien n'est nouveau sous le soleil, cette manière d'engraisser les escargots fut imaginée par un citoyen romain, Fabius Luprimus, contemporain de Lucullus.

Chronique Locale

SISTERON

Le Comité organisateur de la Mi-Carême nous communique l'entrefilet suivant :

Remerciements

Le Comité des Fêtes de la Mi-Carême adresse ses plus vifs remerciements à tous les donateurs qui ont répondu nombreux à son appel.

Leur empressement et leur générosité sont un très sûr encouragement pour les organisateurs qui ne négligeront rien, pour assurer, avec leurs généreux concours, une parfaite organisation aux fêtes de la Mi-Carême.

Encore une fois, à tous, Merci.

Le Comité.

* * *

Le Carnaval est mort !.. Vive la Mi-Carême !... C'est le cri qui convient le mieux aux démonstrations carnavalesques de Sisteron, car les réserves de gaîeté et d'entrain sont spéciales à la Mi-Carême, au grand détriment de ce pauvre Carnaval, qui hélas, depuis longtemps, est de plus en plus délaissé.

Bien peu de masques en ce jour de Mardi Gras, qui eut sa vogue, il y a quelques années encore et, seuls, quelques groupes audacieux vinrent jeter un peu d'animation et de gaîeté en faisant « bader la figue » traditionnelle à de rares gamins que cet appât paraissait laisser indifférent.

On peut cependant noter quelques gueuletons où les fins amateurs purent se retrouver en nombre. Certains demeurent légendaires et quelques blairs lumineux aperçus au bal, dans la soirée, purent donner une indication sur la valeur personnelle des convives.

C'est fini maintenant, et l'approche des fêtes de la Mi-Carême, va donner de l'essor à bien des projets.

En effet, les groupes se préparent, et dans les milieux intéressés, on s'agite et on discute ferme !... Que dit-on ? Que fait-on ? Mystère !..., cependant nous croyons savoir que quatre.. oui ma chère, quatre grands chars sont en voie de préparation, de nombreux groupes se forment, et parmi ces derniers, il en est un qui !... Mais, c'est promis, nous ne dirons rien et puisqu'il ne faut pas dévoiler le secret, nous dirons seulement qu'il fera sensation !...

L'organisation s'affirme chaque jour et quelques modifications importantes seront apportées dans l'ensemble du programme ; Les primes réservées aux porteurs de bons, seront encore nombreuses, et on peut admirer dans la vitrine de M. Collombon les lots offerts par le Comité, et par de gracieux donateurs. Parmi ceux du Comité se trouvent une superbe pendule et une garniture de cheminée, d'une valeur de 80 frs ; un manteau peluche, valeur 60 frs ; objets, etc.

On pourra se procurer les bons-primes chez M. Colomb Raoul, Galeries sisteronnaises, et dans tous les établissements.

Allons, qu'on se prépare,... et que plus que jamais, les fêtes de la Mi-Carême viennent démontrer que la gaîeté et l'entrain sont toujours deux vertues sisteronnaises.

* *

Soirée chantante. — La soirée chantante que le *Cercle de la Fraternité* offrait à ses membres et à leur famille a été un franc succès pour tous les chanteurs qui y ont pris part.

Nous accorderons cependant une mention spéciale à M Jazus, un professionnel de la scène, qui s'est révélé artiste consommé devant tout son auditoire. En effet, à plusieurs reprises M. Jazus, dans un repertoire inépuisable et varié a dit des chansonnettes et des monologues avec une diction parfaite et un jeu de physionomie d'un comique du plus grand effet, aussi les rappels et les applaudissements frénétiques lui ont montrés combien il avait amusé les spectateurs ; M. Jazus obligé de rentrer à une heure que la permission seule tolère a laissé parmi eux l'impression d'avoir passé une agréable et bonne soirée.

M. Jazus a promis de se faire entendre sur la scène du Casino en temps opportun, nous ignorons l'époque, mais nous ne manquerons pas d'aller l'écouter une seconde fois et l'applaudir encore.

* *

Cinéma Le Rêve. — Joli programme aujourd'hui, Samedi, au Nouveau Casino, avec le film impatiemment attendu : *Juve contre Fantomas*, où une action passionnante se déroule parmi les péripéties les plus extraordinaires au milieu de tableaux les plus variés.

La partie gaie sera tenue par : Léonce et sa tante et par Bout de Zan et le chien ratier ; une longue suite d'actualités complèteront cet intéressant programme.

ETAT-CIVIL

du 21 au 28 février 1914

NAISSANCES

Schaynotz Manavé Simon, fils de Schaynotz, vannier ambulant.

Roubaud Albert Bienvenu Léon, à la Prévoté.

* *

A nos lecteurs. — Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que la maison

CONCHY ET JUSTET

Avenue de la gare et Rue Droite

— SISTERON —

bien connue dans la région pour sa compétence mécanique vient d'organiser la location d'automobiles comme complément à son industrie.

En outre des voitures confortables à 4 et 6 places, la maison **Conchy et Justet** met en location des voitures pour le transport économique d'un seul voyageur au prix de **0,25 c.** le kilomètre

On peut dores et déjà s'adresser soit Avenue de la gare, soit rue Droite.

* *

Cacao à l'Avoine Bastide

DEJEUNER EXQUIS

Fortifiant *Reconstituant*

* *

On demande à acheter les deux volumes de l'*Histoire de Sisteron*. Faire offer de suite au bureau du journal.

Si vous êtes congestionné après le repas, si vous vous sentez oppressé, si vous digérez mal, prenez des **Pilules Suisses**, vous vous en trouverez bien.

Utile Précaution

A part les rhumes, toutes les affections des bronches tendent à devenir chroniques. Les bronchites, les pleurésies, l'influenza, laissent des traces qui causent l'essoufflement, l'oppression, l'asthme, le catarrhe, l'emphysème. On évite les complications en ayant recours à la Poudre Louis Legras, ce merveilleux remède qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Elle soulage instantanément et guérit progressivément. Une boite est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, Boulevd Magenta, à Paris.

ACHAT

de toutes sortes de livres

et

Bibliothèques

G. Bloch, libraire, 24, rue des Ecoles, à Paris, sera de passage très prochainement dans la contrée. Ecrire de suite.

Si vous voulez rire et être au courant de l'actualité, abonnez-vous au journal

LE CHARIVARI

illustré satirique, politique, financier.

8 Pages.

On s'abonne dans nos bureaux et au journal, 10, rue de la Bourse, Paris.

Prix de l'abonnement : 12 francs.

LA JOIE DU FOYER

Journal familial, Amusant et d'Utilité pratique

demande collaborateurs et correspondants sérieux. Bonne rétribution, carte de presse et nombreux avantages

Ecrire à la Direction

29, Rue de Bellefond, PARIS

SAVON DES PRINCES DU CONGO

Méfiez-vous des imitations. — V. VAISSIER.

POUR FAIRE **PONDRE les POULES** tous les jours MÊME PAR LES PLUS grands froids de l'hiver

2.500 ŒUFS *par an pour 10 poules*

Demandez GRATIS et FRANCO **Notice** donnant les moyens certains d'arriver à ce résultat garanti et d'*éviter* ainsi que de *guérir* toutes les *maladies des poules*.

Ecr. COMPTOIR D'AVICULTURE. PRÉMONT (Aisne)

© VILLE DE SISTERON

Etude de Me PIERRE BOREL
Licencié en Droit, Notaire
à **Sisteron** (Basses-Alpes)

VENTE
AUX ENCHÈRES
Publiques et Volontaires

Fixée au **dimanche 1e mars 1914**, dans la salle de la maison commune de **Mison**, hameau des **Armands**, à **2** heures de l'après-midi.

Des immeubles suivants sis à Mison appartenant à M. **Lieutier** Constant

PREMIER LOT

Un **labour**, quartier du Niac, de 1 h. 50 a. 92 c.

Mise à prix : **600** francs.

DEUXIEME LOT

Labour, quartier du Gros Niac, de 1 h. 10 a. 81 c.

Mise à prix : **1800** francs.

TROISIEME LOT

Labour au mêmequartier, de 1 h. 53 a. 20 c.

Mise à prix : **500** francs.

QUATRIEME LOT

Pré au quartier du Niac ou Beauregard, de 75 a. 90 c.

Mise à prix : **500** francs.

CINQUIEME LOT

Pré, labour et bâtiment au quartier du Niac, de 75 a. 77 c.

Mise à prix : **1600** francs.

SIXIEME LOT

Labour au quartier des Hostes ou des Mourres, de 1 h. 60 a. 06 c.

Mise à prix : **1200** francs.

SEPTIEME LOT

Blâche au quartier du Bois Domenge, de 68 a. 70 c.

Mise à prix : **400** francs.

HUITIEME LOT

Blâche au quartier du Seignos, de 86 a. 60 c.

Mise à prix : **100** francs.

NEUVIÈME LOT

Bois taillis au quartier de Chirondelle, de 1 h. 60. a. 06 c.

Mise à prix : **600** francs.

DIXIEME LOT

Labour au qnartier de Beauregard, de 1 h. 1 a. 3 c.

Mise à prix : **1400** francs.

ONZIEME LOT

Batiment sis au quartier de l'Espagnol, de 3 h. 57 a. 8 c.

Mise à prix : **2000** francs.

ABLOTISSEMENT

Après les enchères partielles tous les lots cidevant seront ablotis sur une mise à prix unique formée du montant des enchères partielles ou des mises à prix partielles, et les enchères partielles ne ressortiront à effet qu'à défaut d'offre sur le dit ablotissement.

Pour tous renseignements et pour traiter s'adresser à Me BOREL, notaire, chargé de la vente.

P. BOREL.

Etude de Me LIEUTAUD
Notaire
à **Volone** (Basses-Alpes)

A VENDRE
DE GRÉ A GRÉ

Le Domaine du Gravas situé sur les communes d'Aubignosc et de Peipin, d'une contenance approximative de **12** hectares avec ou sans récoltes ou capitaux.

Pour tous renseignements et pour traiter s'adresser à M. PUT Sylvain, propriétaire à Volone où à Me Lieutaud notaire à Volone.

Chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée

Les Publications Artistiques P.-L.-M.

Poursuivant la série de ses publications artistiques, la Compagnie P.L.M. vient de faire paraître un remarquable *Atlas Côte d'Azur*, qui continue une collection d'albums similaires destinés à former une admirable ensemble descriptif des régions desservies par le P.L.M.

Comme ses dévanciers « Savoie-Dauphiné » et « Vallée du Rhône », l'*Atlas Côte d'Azur*, minutieusement documenté, illustré de nombreuses photo gravures, renferme deux superbes planches hors texte, en couleurs, et une carte très intéressante de la région, également en couleurs

Il est en vente, au prix de **0 fr. 50**, à la Gare de Paris-Lyon, dans les bureaux succursales et bibliothèques des gares du réseau, ou adressé sur demande faite au service de la publicité, 20, boulevard Diderot à Paris, accompagnée de 0 fr. 60 pour les envois à destination de la France, et de 0 fr. 65 (mandat-poste international) pour ceux à destination de l'étranger.

Etude de Me Pierre BOREL
Licencié en Droit, Notaire
à **Sisteron** (Basses-Alpes).

A LOUER
un
jardin avec bâtiment

habitable, sis au quartier du Gand.

S'adresser à Me BOREL, chargé de louer.

MAUX DE DENTS
NEVRALGIES
REFROIDISSEMENTS

guérison prompte par l'**Emplâtre de Ribiers** (H-A). Se trouve en vente à 0,60 c à la pharmacie **Blanc**, suc^r de Ferrand, rue de Provence Sisteron

---

A LOUER
à la Saint-Barthélemy

CAMPAGNE DE L'ADRECH y compris les propriétés du Signavous et les prés des Plantiers ; pouvant loger nombreuse famille et capitaux morts et vivants.

Elevage l'été de 80 brebis et l'hiver 60 qui trouveront leur nourriture dans la montagne, eau en abondance, 2 vignes, 1 olivette, amandiers, coupes de bois.

S'adresser à M. Gueyrard, propriétaire.

MAISON BOURGEOISE

à louer au centre de la ville. S'adresser au bureau du journal.

HUILES d'Olives nouvelles, garanties pures

Huile de table, huile douce, Cafés verts et torréfiés de choix.

M. A REYNIER, propriétaire négociant, 54 et 51, Rue Droite, à Sisteron, informe sa nombreuse clientèle qu'il peut livrer les huiles d'olives nouvelles à partir du 1e janvier

Vente gros et demi gros.

Hôtel du "Cheval Blanc"

10, Rue d'Aix, MARSEILLE

AUGUSTE FERRAND
propriétaire

Electricité, Téléphone, salle de bains.

Hôtel recommandé et entièrement remis à neuf

Chambres confortables, prix modérés

Bulletin Financier

Après un début calme et lourd le marché s'anime et s'améliore.

La Rente est bien tenue à 87.27 1/2.

Les Fonds d'Etats étrangers restent calmes : Serbe 81.28; Extérieure 90 10. Les Fonds russes sont p. soutenus : Consolidé 91.

Les Etablissements de crédit gagnent quelques fonctions ; Crédit Lyonnais 1695; Union parisienne 987; Société Générale 815.

Les valeurs de traction et d'électricité restent faibles.

Les valeurs industrielles russes s'améliorent sensiblement : Hartmann 621; Prowodnick 575; Maltzoff 784.

Le compartiment cuprifère est plutôt faible : Rio 1780.

Mines d'or sud africaines calmes.

Valeurs de caoutchouc inchangées.

Titres de pétrole assez animés : Bakou 1910; Naphte 675.

FOURNITURES GÉNÉRALES
pour Maçonnerie et Menuiserie

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
BOIS DE TOUTES PROVENANCE

ENGRAIS CHIMIQUES

C. CONIS ET BAILLE

Paul CONIS, successeur

— SISTERON (Basses-Alpes) —

PRODUITS ALIMENTAIRES
HYGIÉNIQUES ET DE RÉGIME
du Docteur CHARASSE

Pain de gluten solidifié appelé flute — Longuets diététique Charasse
Longuets Charasse pour albuminuriques — Fluettes gluto-kola
Pates spéciales pour potages aux sels des eaux minérales de Vichy
Pates alimentaires gluto-kola, etc,. etc.

Détail **DÉPOT RÉGIONAL** **Gros**

Confiserie C. BROUCHON, rue Saunerie, Sisteron

ED. RAVOUX,
Grand'Place, 21, SISTERON
TOILES ET NOUVEAUTÉS
Ancienne Maison ESTELLON fondée en 1830

ESCOMPTE ET RECOUVREMENTS

Paiement de Coupons,
Ordres de Bourse au comptant,
Souscription aux émissions.

Veillez sur votre Santé!
Ayez toujours
un Flacon
d'Alcool de Menthe
de
Ricqlès
CONTRE :
Maux de Tête
de Cœur, d'Estomac. C'est aussi le
Dentifrice le plus économique.
Son usage quotidien préserve de la
Grippe et des Épidémies.
REFUSER LES IMITATIONS

ROYAL WINDSOR
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des cheveux gris ?
Avez-vous des pellicules ?
Vos cheveux tombent-ils ?
Si oui, employez
le ROYAL WINDSOR
Ce produit *par excellence* rend aux Cheveux gris leur couleur et leur beauté naturelles, arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Résultats inespérés. Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. Chez les Coiffeurs, Parfumeurs, en flacons et demi-flacons. *Envoi franco du prospectus sur demande.* Entrepôt : 28, Rue d'Enghien, PARIS.

MESDAMES pour *Douleurs, Irrégularités, Suppressions* ou tout
RETARD DES EPOQUES
adressez-vous de préférence *à un pharmacien* qui vous indiquera un produit sûr, doux et efficace. [illegible] confiance [illegible] O[illegible] plus spécialiste, [illegible] qui vous en donnera les renseignements.

CRÈME
FRANCO-RUSSE
NATURELLE

ENTREMETS EXQUIS INSTANTANÉ
En Vente dans toutes les bonnes Epiceries.

L'Imprimeur Gérant : Pascal LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON

Automobiles, Cycles, Motocyclettes.

'PEUGEOT'

HUILE, ESSENCE, STOCK MICHELIN

LOCATION AUTOMOBILES, prix très réduits

MACHINES A COUDRE

Francis JOURDAN succesr de H. Martel

Rue de Provence — SISTERON — Basses-Alpes

Cycles,

Automotos,

Motos

La grande marque HEROINE du TOUR DE FRANCE 1913 avec PETIT BRETON organise pour 1914 une Course Départementale avec nombreux prix dont deux vélos *Automoto*.

Les bicyclettes *Tour de France*, émail riche violine, filets or, moyeux démontables, sont les plus solides, les plus souples, les plus douces.

Agent général pour les B-A
Louis BOURRILLON
mécanicien
Saint-ANDRÉ-les-ALPES

5 types de Motos

TOURISTE - LUXE - SPORT

CONFORT

SOLIDITÉ - ÉLÉGANCE

Nouveau garage avec atelier et ouvrier spécialiste

ON DEMANDE DES AGENTS - CATALOGUE ENVOYÉ FRANCO SUR DEMANDE

Demandez
ALCOOL DE MENTHE
AMÉRICAINE
le plus parfumé

Produits Alimentaires

Hygiéniques et de Régime

pour

DIABÉTIQUES, DYSPEPTIQUES, ALBUMINURIQUES

et personnes souffrant de l'Estomac

TÉLÉPHONE 44-09

F. GIRAUD

124, Avenue Thiers, LYON

Pain mousseline
Flûtes mousseline
Biscottes mousseline
Céréaline au gluten
Céréaline au Cacao
Céréaline à la viande de bœ
Semoules mousseline de gluten
Semoules mousselines torréfiées
Flocons mousseline d'avoine
Flocons mousseline d'orge
Flocons mousseline de lentilles
Farine mousseline torréfiée
Farine mousseline de lentilles
Farine mousseline de haricots verts
Crême mousseline d'avoine
Crême mousseline d'orge
Crême mousseline de riz
Crême mousseline de févettes

Petit bananin. — Flocons mousseline haricots et pois verts. — Farine mousseline pois verts. — Crême de banane ; Crême mousseline « Radix », au suc de carotte. -- Crême mousseline de pommes reinettes — Crême mousseline d'Epinards. — Crême mousseline de châtaignes.

Les pains et les flûtes se font sans sel pour albuminuriques

La Maison F GIRAUD a obtenu les plus grandes récompenses dans toutes les Expositions où elle a présenté ses produits

Les demander dans toutes les bonnes maisons d'Alimentation
Boulangeries, Epiceries, etc., etc,

EXIGER LA MARQUE

Seule Maison de vente à Sisteron :

Epicerie Centrale F. AUDIBERT, rue Droite, 43

Imprimerie Administrative & Commerciale

Pascal LIEUTIER, 25, rue Droite, SISTERON

Impressions commerciales et Administratives

TÊTES DE LETTRES — FACTURES — ENVELOPPES — MÉMORANDUMS

Labeurs - Circulaires - Carnets à Souches - Étiquettes

LETTRES DE MARIAGE, DE NAISSANCE ET DE DÉCÈS
CERTIFICATS DE VIE — MANDATS DE PAYEMENTS — CONVOCATIONS

CARTES D'ADRESSE — CARTES DE VISITE

Prix courants. — Affiches de tous formats

Fournitures Scolaires et de Bureaux

ENCRES DES MEILLEURES MARQUES

REGISTRES, COPIES DE LETTRES
TIMBRES EN CAOUTCHOUC

SOUS-MAINS ET SERVIETTES

Cahiers Écoliers - Crayons - Gommes - Encre à copier

Le gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre : Le Maire,

© VILLE DE SISTERON